

Sur-tourisme : Instagram va-t-il tuer les derniers paradis terrestres ?

Charlotte Fauve

Publié le 25/08/22



La jeune photographe utilise la technique du « timelapse » qui concentre en une image une heure de fréquentation. Ici le pont d'Arc, dans les gorges de l'Ardèche.

Photo Natacha de Mahieu

L'appli contribue à l'explosion de ce tourisme de masse extrême qui abîme des sites naturels. La photographe belge Natacha de Mahieu a illustré ce fléau qui touche les paysages "instagrammables", des gorges de l'Ardèche jusqu'au désert des Bardenas, en Espagne.

Un embouteillage sous le pont d'Arc, en plein cœur des gorges de l'Ardèche ? Cet été, la grande arche de pierre a vu défiler des touristes à pied, en canoë ou en kayak. Au point de ressembler au périphérique parisien à l'heure de pointe. Une fréquentation à l'extrême, difficilement croyable sur la petite rivière encaissée ardéchoise dont les images de Natacha de Mahieu apportent la preuve. Dans sa série *Théâtre de l'authenticité*, la jeune photographe belge utilise la technique du *timelapse* – sur une durée qui s'étend de quelques minutes à une heure et demie, elle répète puis superpose les photos prises au même emplacement afin de matérialiser le flux de visiteurs sur une seule et même composition. « *Nous n'avons pas conscience que nous sommes parfois des milliers à passer sur un sentier, analyse-t-elle. Cette pression reste invisible, d'autant que nous prenons soin de l'effacer des photos que nous postons sur les réseaux sociaux... La bonne photo, c'est celle où il n'y a personne !* »



Le plateau de Valensole, dans les Alpes-de-Haute-Provence, en juillet 2021.
Photo Natacha de Mahieu

Calanques, gorges du Verdon ou de l'Ardèche : en France, première destination touristique mondiale (90 millions de visiteurs internationaux en 2019), de plus en plus de sites sont malades de « surtourisme » – autrement dit de surfréquentation, stade ultime du tourisme de masse. Parmi les victimes de ce fléau 2.0, les paysages « instagrammables » se retrouvent en première ligne. Sur les réseaux sociaux, les internautes cherchent en effet à publier l'image au décor enchanteur, celle qui va remporter l'adhésion et les « like ». Or dans la vraie vie, l'arbre au tronc courbe et bucolique, la vue idyllique sur un champ vallonné attirent une foule bien réelle en quête du même cadrage, du même point de vue. Un mimétisme qui questionne Natacha de Mahieu : « *Dans le désert des Bardenas, en Espagne, le rocher photographié est toujours le même, sous le même angle... Sur le plateau de Valensole, c'est en général le premier champ de lavande. Vu de haut en drone, on dirait même un parking. Mais quelques kilomètres plus loin, la campagne est déserte.* »

La fin des sites confidentiels

Autre risque des réseaux sociaux, ils peuvent entraîner du jour au lendemain une attention pour des sites à la renommée jusqu'alors locale. À l'instar des calanques, autre lieu photographié par Natacha de Mahieu. « *Nous nous trouvons sur la Côte d'Azur, proche de Marseille, deuxième ville de France. C'est dire si nous n'avons pas besoin d'Instagram pour attirer les visiteurs, constate Nicolas Chardin, directeur du parc national des Calanques. Mais les réseaux sociaux exacerbent les tensions : ils peuvent générer subitement une fréquentation massive sur un espace restreint.* »

Il a suffi de quelques photos pour que les jeux de lumière azuréens de la grotte bleue, connue jusqu'en 2019 que par les habitants du coin, se diffusent à grande échelle sur Instagram. « *Deux ans plus tard, elle vient d'être classée numéro deux des lieux "secrets" à découvrir autour de Marseille !* »



Les calanques de Marseille, en France, subissent de plein fouet les conséquences du tourisme de masse.
Photo Natacha de Mahieu

Or ces sites confidentiels, devenus « selfie spots », ne sont souvent pas dotés d'infrastructures pour accueillir une affluence aux conséquences parfois dramatiques. Ainsi dans la calanque de Sugiton. Le piétinement a entraîné l'érosion de la garrigue et la mise à nu des racines de grands pins, au risque de voir apparaître un panorama lunaire sous les serviettes de plage. *« Nous avançons toujours sur une ligne de crête pour concilier accueil du public et protection de l'environnement. Mais ici, on risquait de perdre un paysage de façon irréversible, ce qui nous a convaincus de tester, cet été, des mesures innovantes pour faire baisser le nombre de visites de 2 500 à 400 par jour. »* Soit la mise en place d'un [site Internet dédié](#), d'une surveillance à l'entrée par une société de gardiennage et des vigiles, de rondes de la police de l'environnement. Et une première en France : du 10 juillet au 21 août, il fallait s'inscrire pour accéder à la calanque. *« Les visites affichaient en général complet trois jours avant. De nombreuses personnes nous ont dit combien elles étaient heureuses de redécouvrir les lieux sans la foule. »* Réservera-t-on bientôt sa place en forêt comme au spectacle ? *« C'est une problématique universelle qui nous touche tous, en Espagne ou en Norvège, à 20 ans comme à 60, conclut Natacha de Mahieu. Reste une question : pourquoi a-t-on tant besoin de rapporter une photo parfaite comme preuve d'un voyage réussi ? »*



Le désert des Bardenas, dans le sud de la Navarre en Espagne.
Photo Natacha de Mahieu

[Surtourisme : Instagram va-t-il tuer les derniers paradis terrestres ? \(telerama.fr\)](https://www.telerama.fr)

À consulter

Le site de [Natacha de Mahieu](#).

L'utilisation des Bardenas pour le tournage de films et de publicités est fréquente. Le paysage navarrais unique est choisi comme extérieur pour de nombreux films et publicités. Y ont été tournés des films tels que Rango, L'Homme qui tua Don Quichotte, Cartel ou Planète 51. L'un des tournages les plus remarquables a été celui de la série télévisée Game of Thrones. Dans la sixième saison de cette fiction, les Bardenas deviennent la mer Dothraki, où Daenerys est retenue par les forces de Khal Moro.

AFP, le 28/08/2022

Natacha De Mahieu photographie les dégâts du surtourisme : quelles solutions pour protéger les sites naturels ?

À travers une série de clichés saisissants, la photographe belge Natacha De Mahieu (née en 1996) dénonce le surtourisme, une tendance notamment boostée par les réseaux sociaux, Instagram en tête. Mais quelles sont les pistes de solution pour protéger les sites de la surfréquentation ?

Depuis l'avènement des réseaux sociaux, certains sites touristiques ont vu leur taux de fréquentation exploser. Et, souvent, au détriment de la nature et de l'environnement. Des spots « instagrammables » voient défiler des milliers de touristes chaque jour. Tous espèrent obtenir leur photo parfaite et « unique ».

Dans sa série de collages « Théâtre de l'Authenticité », la photographe belge Natacha De Mahieu questionne cette nouvelle façon de voyager. « N'est-il pas étrange que les touristes essaient d'échapper aux conventions sociales en partant à la recherche d'authenticité et d'expériences introspectives, mais se retrouvent dans les mêmes lieux, vivant les mêmes expériences et se comportant de la même manière que des milliers d'autres voyageurs avant eux ? », s'interroge-t-elle.

Mais comment éviter cette surfréquentation des sites naturels ? De plus en plus d'initiatives apparaissent.

Techniques diverses

Dernièrement, en France, l'action la plus médiatisée a été la limitation pour la première fois cet été de la fréquentation de deux criques des calanques de Marseille par des réservations obligatoires. Mais avec la reprise du tourisme qui retrouve peu à peu ses niveaux de 2019, avant la pandémie, plusieurs sites ont été confrontés à un afflux de touristes jugé ingérable, et mettent en place pour y faire face des techniques que l'on pensait jusqu'ici réservées à des villes comme Venise ou Barcelone.

Guides touristiques, succès cinématographies, influence des réseaux sociaux, les causes de la surfréquentation, parfois éphémère, de certains sites sont multiples. Pour faire face à ce « surtourisme », « il y a deux solutions », explique l'anthropologue Jean-Didier Urbain, « l'interdiction ou la régulation ».

L'interdiction pure et simple d'un site comme l'a été Maya Bay en Thaïlande, victime du succès du film « La plage » avec Leonardo DiCaprio, n'est pas encore à l'ordre du jour pour l'instant en France où les sites touristiques lorgnent davantage sur la régulation.

Celle-ci peut prendre différents aspects, selon Jean-Didier Urbain. Il y a le système de réservation, comme dans les Calanques. « Les musées ont été les premiers à adopter ce type de régulation », souligne-t-il, « cela entre dans les mœurs, on s'achemine vers ce genre de chose ».

La régulation peut aussi se faire sous forme de quotas. L'île de Porquerolles dans le Var a instauré depuis juillet 2021 une jauge de 6.000 visiteurs par jour. L'île de Bréhat dans les Côtes d'Armor, qui accueille certains jours d'été sur ses 3 km² plus 5.000 personnes pour 400 habitants, n'a pas encore instauré de quotas mais a décidé de compter ses visiteurs et mesurer leur impact cet été, selon le Télégramme.

Méthodes de dissuasion

« Il y a aussi la dissuasion avec le terme nouveau de 'démarketing', un discours qui déconseille de venir tel ou tel jour », voire de ne pas venir du tout, ajoute Jean-Didier Urbain. Le site de la mairie de Bréhat prévient ainsi des jours de fortes affluences.

La commune de Crozon (Finistère) compte 7.600 habitants l'hiver, mais 30.000 l'été et essaie, en vain, de dissuader les touristes de se rendre sur une petite crique vantée comme l'une des plus belles plages d'Europe, et aujourd'hui fermée au public. Le maire Patrick Berthelot, avait dit en 2021 faire désormais de « la contre-publicité » pour la plage.

Autre solution : la « dispersion » avec « une déconcentration dans l'espace en multipliant les lieux d'attraction ou une déconcentration dans le temps », explique l'anthropologue soulignant que « certaines villes réfléchissent même à un tourisme nocturne ».

Le Réseau des Grands Sites de France, qui réunit des espaces touristiques comme le Mont-Saint Michel, la Dune du Pilat ou les falaises d'Etretat, communique ainsi sur le « hors-saison » ou encore développe des circuits parallèles comme dans le Cantal où ont été ouvertes « cinq Maisons de Site » pour « offrir aux visiteurs la possibilité d'une découverte plus large des vallées du Massif et du département, évitant ainsi de cristalliser la fréquentation sur le Pas de Peyrol ».

PUY MARY - VOLCAN DU CANTAL

Labellisé Grand Site de France en 2012 ([dossier de candidature](#))

Label renouvelé en 2019 ([dossier de renouvellement](#))

Département : Cantal Région : Auvergne - Rhône-Alpes

Structure gestionnaire : Syndicat Mixte du Puy Mary, Le bourg, 15 590 MANDAILLES-SAINT-JULIEN

LE SITE

L'emblématique pyramide du Puy Mary (1.787 m) domine fièrement le volcan cantalien, plus grand volcan d'Europe (2.700 km²). Remodelés par les eaux et les glaces, les époustouflants paysages nés de cette érosion sont classés depuis 1985 (8.535 ha). Le Grand Site accueille également une nature riche et préservée au cœur du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. La présence de plusieurs axes routiers sur le site classé a largement contribué à sa fréquentation, 500.000 visiteurs découvrant chaque été la partie protégée du Grand Site, et principalement le Col du Pas de Peyrol, plus haut col routier du Massif Central.

LES ENJEUX

L'excellence de la gestion, de la préservation et de la mise en valeur du Grand Site lui a valu l'obtention du label Grand Site de France en 2012, puis son renouvellement en 2019.

La démarche Grand Site du Puy Mary s'appuie sur trois grands objectifs :

- - la **préservation et la mise en valeur du paysage du Grand Site** (traitement paysager des routes et des cols, gestion d'Espaces Naturels sensibles, valorisation de sites géologiques...),
- - l'**organisation de sa découverte** (création d'un **Réseau de 5 Maisons de Site** dans les vallées du Massif, mise en place d'un transport collectif, développement des activités de pleine nature...)
- - la **redynamisation économique des vallées** (accompagnement des porteurs de projets privés, promotion, communication, développement de produits et hébergement dans le cadre de la Charte européenne du tourisme durable...).

Afin de diffuser la fréquentation sur l'ensemble du territoire du Grand Site de France et d'améliorer l'accueil et l'information des visiteurs, cinq Maisons de site ont été réalisées : la Maison de Site du Pas de Peyrol qui propose des animations sur le volcanisme, celle de Mandailles-Saint-Julien qui abrite une scénographie sur la nature et le paysage au travers des saisons, de Dienne avec une muséographie sur la pierre et le patrimoine et celles de Claux et du Falgoux qui accueillent toutes deux des expositions temporaires.

Suite à l'obtention du label en 2012, le syndicat mixte du Puy Mary a réalisé de nombreuses actions de préservation et de mise en valeur des paysages au profit des habitants et des visiteurs. Il a également accompagné l'accueil de nouveaux prestataires sur le territoire et favorisé la découverte sans voiture avec la mise en place de navettes et de vélos électriques. Sur ce territoire habité mais peu peuplé (moins de 5,4 hab./km²), le soutien à l'économie et à la vie locale dans les vallées, ainsi que la qualité du grand paysage sont des enjeux forts portés le Grand Site de France dans le cadre du renouvellement du label en 2019.

Contact contact@puymary.fr

Site internet www.puymary.fr

© Nicolas Van Ingen

[Réseau des Grands Sites de France - Réseau des Grands Sites de France \(grandsitedefrance.com\)](http://grandsitedefrance.com)